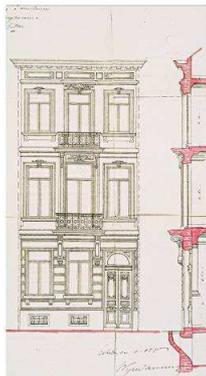
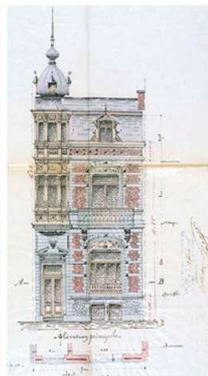


INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL BRUXELLOIS : MÉTHODOLOGIE

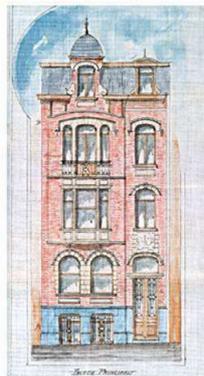
Ordre des diverses tâches



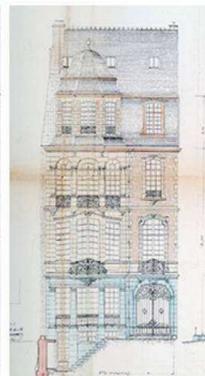
Rue Berckmans 44, Saint-Gilles,
arch. Joseph HILAIRE, 1872.



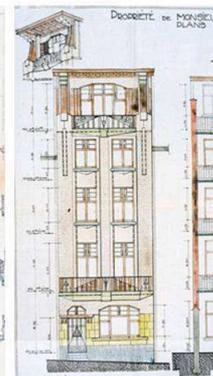
Rue Capouillet 20, Saint-Gilles,
arch. Franz BOUWENS, 1886.



Avenue Clémentine 31
Saint-Gilles,
arch. Arthur NELISSEN, 1913.



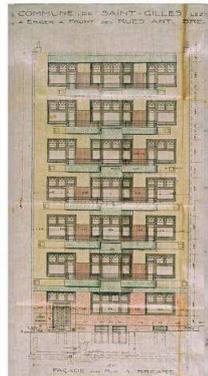
Avenue de Tervueren 212,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Albert ROOSENBOOM, 1914.



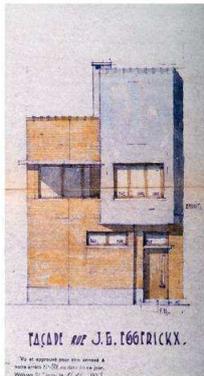
Rue de l'Église Saint-Gilles 63,
Saint-Gilles,
arch. Adolphe STAATJE, 1928.



Rue Medaets 27,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Édouard FRANKINET, 1928.



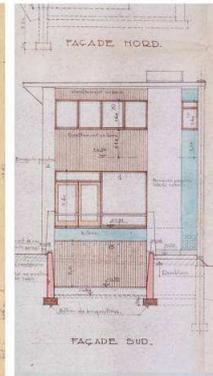
Rue Antoine Bréart 167,
Saint-Gilles,
arch. Joseph DIONGRE, 1929.



Rue Eggerickx 47,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Jos WILLAME, 1933.



Avenue Père Damien 66,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Léonard HOMEZ, 1937.



Rue Vermeersch 19,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Pierre GUILLISSSEN, 1958.

Le travail d'inventaire proprement dit s'effectue par quartiers ou zones urbaines : tous les immeubles y sont systématiquement examinés et évalués (d'un point de vue historique et architectural) au regard de leur situation et de leur contexte actuels. La délimitation de ces quartiers dans une commune se fait en fonction des phases d'urbanisation et/ou des différents pôles d'attraction à partir desquels s'est développé l'habitat.

A. Les recherches préalables

➤ **La collecte des sources**

Afin de situer les immeubles dans leur contexte urbanistique et architectural ancien et existant, on procède à la collecte des sources écrites et iconographiques. Les références aux sources consultées sont rédigées selon une norme et sont reprises sous la forme d'une bibliographie sélective (car réalisée en fonction du territoire étudié).

Les diverses informations récoltées lors de cette première phase serviront notamment à alimenter les notices.

➤ **La prospection sur le terrain**

La prospection sur le terrain consiste à photographier la totalité des immeubles de la zone étudiée. Elle permet ainsi d'avoir un état des lieux précis du bâti existant à une époque déterminée, de procéder à une première analyse et à la présélection des immeubles à reprendre à l'inventaire du patrimoine. Les clichés pris lors de la prospection – qui serviront également de support lors de la rédaction des descriptions sommaires – sont codés selon des normes précises et classés par voirie.

B. La présélection des immeubles et des ensembles¹

La présélection des immeubles à reprendre à l'inventaire se fait sur base des recherches préalables et selon des critères préétablis : sont précisés les bâtiments qui feront l'objet d'une notice individuelle, ceux qui seront mentionnés en notice de rue ainsi que l'appartenance (ou non) de ces immeubles à une succession d'immeubles qui, par leur homogénéité, forment une enfilade intéressante d'un point de vue urbanistique et architectural.

Cette présélection (proposée par l'agent qui traite le quartier) peut être relativement ample : une réévaluation en équipe est prévue dans une phase ultérieure.

C. Le dépouillement des archives

Les archives communales des travaux publics et de l'urbanisme constituent la source majeure de l'inventaire (plans d'alignement des voiries et demandes de permis de bâtir). Les

¹ Lorsque le travail est confié à une équipe externe, les photos de travail (ou de prospection) et les listes des immeubles repris à l'inventaire (grilles de sélection) sont réalisées par la Direction des Monuments et Sites et fournies à l'équipe en question.

informations récoltées lors de ce travail doivent permettre de retracer l'histoire des immeubles du quartier et préciser la sélection. Ce dépouillement prendra une ampleur différente selon que les immeubles sont repris ou non à l'inventaire.

Selon les résultats de ce dépouillement, des bâtiments s'avérant décevants pourront être supprimés de la sélection définitive et faire l'objet d'une simple mention en notice de rue. À l'inverse, d'autres pourraient passer de la notice de rue à la notice individuelle ou être supprimés de la sélection. Néanmoins, ces cas sont plutôt rares, la présélection étant très proche du résultat définitif.

Les notes (ou fiches) et les photos résultant du dépouillement des archives sont classées par voirie et par numéros de police.

D. La sélection définitive

Les immeubles repris lors de la présélection sont réévalués lors de réunions organisées au sein de la cellule Inventaire. Cette réévaluation, opérée par un petit groupe de personnes et enrichie par les informations notamment récoltées en archives, doit entre autres garantir une cohérence maximale à l'inventaire.

Si cela s'avère nécessaire, une nouvelle prospection sur le terrain est organisée pour les immeubles sélectionnés. Le but est d'identifier les matériaux et l'état de conservation lorsque la photo (de travail) ne le permet pas (la fiche de prospection peut être utilisée comme aide-mémoire).

E. Rédaction

1. des notices de voirie et des notices individuelles (ou descriptions sommaires) pour les bâtiments sélectionnés,
2. des légendes des illustrations définitives destinées à être publiées,
3. des introductions générales (synthèses urbanistique et architecturale) relatives au quartier traité.

Différents canevas sont proposés pour la rédaction des notices. Ces canevas ont pour but de structurer et d'homogénéiser autant que possible ces notices qui se doivent d'être concises et synthétiques : elles reprennent un historique de l'immeuble, une description de la façade avant et précisent l'état de conservation de celle-ci (le glossaire illustré – <http://www.irismonument.be/fr.p.glossary.html> –, les listes des styles et des typologies sont à prendre en considération).

À ce stade, on procède également à la sélection des photos à publier et à la rédaction de leurs légendes (la prise des photos pour la publication peut éventuellement se dérouler en grande partie avant la rédaction, dès que la sélection est effectuée).

F. L'archivage des données

Archivage de l'iconographie, des notes résultant du dépouillement des archives et des textes.

G. Les relectures et la traduction² des textes

Les relectures sont réalisées par des personnes différentes et consistent en :

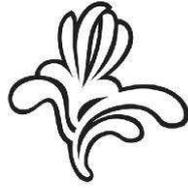
1. une à deux relectures dites « de fond » : les relecteurs sont avant tout attentifs à la justesse et à la pertinence des textes, au respect des structures énoncées dans la méthodologie, à la qualité et à la concision des formulations ainsi qu'à la précision du vocabulaire ;
2. une relecture dite « typographique » : les relecteurs ont pour consigne de débusquer les fautes d'orthographe ou les coquilles.

Une fois ces relectures terminées, les textes sont traduits et les traductions font, elles aussi, l'objet d'une relecture.

H. Encodage des résultats dans la base de données

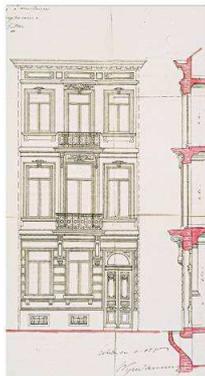
Les textes, les images et les légendes sont encodées dans la base de données selon les instructions reprises dans le manuel. Les données sont ensuite implémentées dans le site web de l'inventaire.

² Lorsque le travail est confié à une équipe externe, la traduction des textes est prise en charge par la Direction des Monuments et Sites.

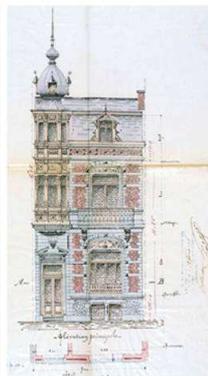


INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL BRUXELLOIS : MÉTHODOLOGIE

Les recherches préalables



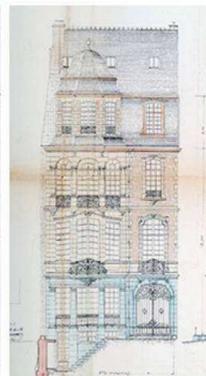
Rue Berckmans 44, Saint-Gilles,
arch. Joseph HILAIRE, 1872.



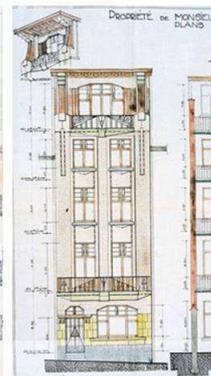
Rue Capouillet 20, Saint-Gilles,
arch. Franz BOUWENS, 1886.



Avenue Clémentine 31
Saint-Gilles,
arch. Arthur NELISSEN, 1913.



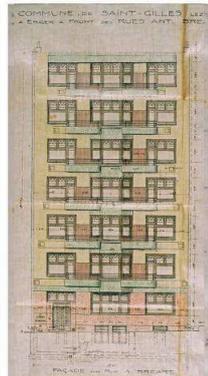
Avenue de Tervuren 212,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Albert ROOSENBOOM, 1914.



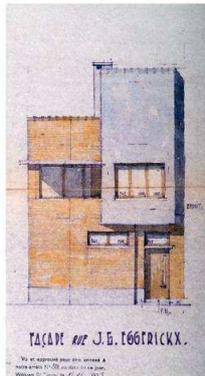
Rue de l'Église Saint-Gilles 63,
Saint-Gilles,
arch. Adolphe STAATJE, 1928.



Rue Medaets 27,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Édouard FRANKINET, 1928.



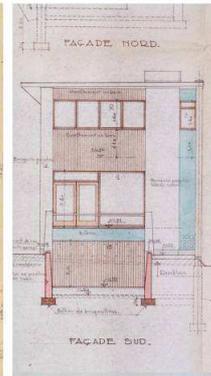
Rue Antoine Bréart 167,
Saint-Gilles,
arch. Joseph DIONGRE, 1929.



Rue Eggenix 47,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Jos WILLAME, 1933.



Avenue Père Damien 66,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Léonard HOMEZ, 1937.



Rue Vermeersch 19,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Pierre GUILLISSSEN, 1958.

Le travail d'inventaire d'un quartier déterminé débute avec la collecte des sources. Les sources existantes relatives à ce quartier, à ses rues, à son architecture etc. sont examinées de façon critique. Les informations disponibles sont-elles accessibles et dans quelle mesure sont-elles pertinentes ?

I. COLLECTE DES SOURCES

Qu'entend-on par « sources » ?

1. L'immeuble proprement dit

Cela va plus ou moins de soi. La recherche relative à l'immeuble proprement dit est à la base de la description de celui-ci. On y relève la présence d'inscriptions, d'ancres millésimées ou de tout autre élément pouvant aider le chercheur à ce propos.

2. Les sources écrites

On distingue les sources inédites des sources publiées.

- Les sources inédites :

Elles concernent les sources originales, en grande partie rassemblées dans les dépôts d'archives et dans les musées, et qui n'ont pas encore été publiées.

On les trouve :

- dans les archives communales, souvent sans inventaire ;
- dans d'autres fonds d'archives, généralement accessibles via un inventaire (Archives de la Ville de Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, Institut royal du Patrimoine artistique, etc.) ;
- concernent les travaux de fin d'études des hautes écoles et des universités, généralement accessibles via l'une ou l'autre base de données.

- Les sources publiées :

Elles sont généralement facilement accessibles, mais doivent être abordées avec un regard critique.

3. Les sources iconographiques

Elles sont souvent très importantes dans le cadre de l'étude du patrimoine/de la situation existant/e, surtout lorsqu'il s'agit d'une iconographie ancienne (ou état « originel ») et de sa confrontation avec le patrimoine existant (ou situation actuelle).

Inconvénient : elles sont conservées à la fois dans les fonds publiés et les fonds non publiés.

Par sources iconographiques on entend :

- les dessins ou les esquisses ;
- les plans cadastraux ;
- le matériel cartographique ;
- les tableaux, gravures, etc. ;
- les cartes postales ;
- les photos, entre autres issues des archives communales, conservées à l'IRPA et autres banques d'images.

A. Les recherches bibliographiques

Outre les archives communales qui, avec l'immeuble, constituent, la source essentielle pour toute recherche réalisée dans le cadre de l'inventaire, les sources bibliographiques sont également à prendre en considération : livres (monographies, catalogues, etc.), articles de presse et de périodiques, sources iconographiques et sites internet.

Lorsque l'on procède à des recherches bibliographiques, il convient de distinguer la bibliographie générale de la bibliographie spécifique.

A.1. Bibliographie générale

La bibliographie générale rassemble des ouvrages généraux, des travaux de fin d'études, des glossaires, des monographies (d'artistes, d'un édifice, d'un lieu ou d'une commune), des catalogues d'exposition, des guides (généralement thématiques et relatifs à un territoire déterminé ou un quartier) et des inventaires thématiques. Toutes ces publications concernent la Belgique – Bruxelles en particulier –, le patrimoine, la conservation du patrimoine, l'architecture, l'urbanisme, l'histoire sociale, etc. Cette bibliographie générale a été compilée et est proposée ci-dessous.

➤ Ouvrages généraux, contributions, inventaires

- *50 ans Architecture Bruxelles* (Catalogue d'exposition), CERAA, Bruxelles, 1989.
- *1890-1972. Bruxelles, guide d'architecture*, Ministère de la Culture française, Bruxelles, 1972.
- *100.000 habitations construites à l'initiative de la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché*, Bruxelles, s.d. (1954).
- *L'Académie et l'Art Nouveau, 50 artistes autour de Victor Horta* (Catalogue d'exposition), Les Amis de l'Académie Royale des Beaux-Arts ASBL, Bruxelles, 1996.
- *Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, 275 ans d'enseignement* (Catalogue d'exposition), Bruxelles, 1987.
- *Art dans le métro*, STIB, Bruxelles, 1999.
- APERS, J., HOPPENBROUWERS, A., VANDENBREEDEN, J., *Inventaris van het cultuurbezit in België, urgentie-inventaris van het bouwkundig erfgoed van de Brusselse agglomeratie*, Nederlandse commissie voor de Cultuur van de Brusselse Agglomeratie, Snoeck-Ducaju en Zoon, Bruxelles – Gand, 1979.
- ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *Guide d'Architecture Moderne, Bruxelles et environs, 1890-1990*, Hatier, Allier, 1990.
- ARON, J., BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., *L'architecture contemporaine en Belgique : guide*, Éditions de l'octogone, Bruxelles, 1996.

- ARON, J., DE BECKER, F., PUTTEMANS, P., *Inventaire du patrimoine contemporain de la Région de Bruxelles*, Bruxelles, 1994.
- *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*, Direction des Monuments et Sites – MRAH, Bruxelles, 1992 - 2012.
- BAECK, M., VERBRUGGE, B., *De Belgische Art Nouveau en Art Deco wandtegels 1880-1940*, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Bruxelles, 1996 (M & L cahier, 3).
- BAUDON, J.H., *et al.*, *Bruxelles, 1890-1975. Guide d'architecture*, Bruxelles, 1976.
- BEKAERT, G., *Architecture contemporaine en Belgique*, Racine, Bruxelles, 1996 (Collection Architecture en Belgique).
- BEKAERT, G., STRAUVEN, F., *Bouwen in België 1945-1970* (Catalogue d'exposition), NCB, Bruxelles, 1971.
- BENEZIT, E., *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays par un group d'écrivains spécialistes français et étrangers*, Librairie Gründ, Paris, 1999.
- BERNAERTS, A., KERVYN DE MARCKE TEN DRIESSCHE, *Les noms de rues de Bruxelles*, éd. De Visscher, Bruxelles, 1951.
- BILLEN, C., DUVOSQUEL, J.-M. (dir.), *Bruxelles*, Fonds Mercator, Anvers, 2000 (L'Esprit des villes d'Europe).
- BORSI, F., *Bruxelles 1900*, Mark Vokaer éd., Bruxelles, 1979 (Collection Europe 1900).
- BORSI, F., PORTOGHESI, P., *Victor Horta*, éd. J.-M. Collet, Braine-l'Alleud, 1996.
- BORSI, F., WIESER, H., *Bruxelles capitale de l'Art Nouveau*, éd. J.-M. Collet, Braine-l'Alleud, 1996 (Collection Europe 1900).
- *Bruxelles Art Nouveau*, AAM, Bruxelles, 1985.
- *Bruxelles, construire et reconstruire. Architecture et aménagement urbain 1780-1914* (Catalogue d'exposition), Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1979.
- *Bruxelles. Pentagone*, 3 vol., Pierre Mardaga éditeur, Liège, 1989-1993 (Le patrimoine monumental de Belgique).
- *Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et Sites, Bruxelles, n^{os} 1-50, 1993-2012.
- BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., VANDENBREEDEN, J., *L'Architecture moderne à Bruxelles. Guide*, Les Éditions de l'Octogone, Bruxelles – Louvain-la-Neuve, 2000.
- CAPELLE, P., VAN INNIS, G., OSAER, T., *Les églises à Bruxelles*, Malines, 1995.

- *Cent cinquante ans de vie artistique. Documents et témoignages d'Académiciens membres de la classe des Beaux-Arts* (Catalogue d'exposition), Palais des Académies, Bruxelles, 1980.
- CHESNOT, H. (dir.), *Bruxelles, jardins retrouvés* (Catalogue d'exposition), Banque Bruxelles Lambert, Bruxelles, 1984.
- COEKELBERGHS, D., JANSSENS, W., *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires en Belgique, Province de Brabant*, Institut Royal du Patrimoine artistique, Buxelles, 1979.
- COHEN, M., THOMAES, J., *Jacques Dupuis l'architecte, La lettre volée/Communauté française de Belgique*, Bruxelles, 2000.
- CRUNELLE, M., DEBLIECK, D., VAUTHIER, E., *et al.*, *Inventaire des salles de cinéma de la Région de Bruxelles*, Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et Sites, Bruxelles, 1994.
- CULOT, M. (dir.), *L'immeuble et la parcelle. Les immeubles à appartements comme éléments constitutifs du tissu urbain. Le cas de Bruxelles 1870-1980*, AAM, Bruxelles, 1982.
- CULOT, M., DELEVOY, R.-L., LE CLEF, C., *et al.*, *Antoine Pompe ou l'architecture du sentiment* (Catalogue d'exposition), AAM, Bruxelles, 1975.
- CULOT, M., GEHOT, H., *Bruxelles et la Senne* (Catalogue d'exposition), AAM, Bruxelles, 1997.
- CULOT, M., HENNAUT, E., LIESENS, L., *L'Architecture Art Déco à Bruxelles 1920 – 1930* (Catalogue d'exposition), AAM, Bruxelles, 1996.
- CULOT, M., HENNAUT, E., LIESENS, L., *Archives d'Architecture Moderne. Catalogue des collections. Tome II*, AAM, Bruxelles, 1999.
- CULOT, M., TERLINDEN, F., *Antoine Pompe et l'effort moderne en Belgique 1890-1940* (Catalogue d'exposition), éd. du Musée d'Ixelles, Bruxelles, 1969.
- CULOT, M., VAN LOO, A., *Musée des Archives d'Architecture Moderne*, AAM, Bruxelles, 1986.
- DANCKAERT, L., *Bruxelles cinq siècles de cartographie*, Lannoo-Mappamundi, Tielt-Knokke, 1989.
- DECHAUX, C., DE PATOUL, B., KERREMANS, R., *et al.*, *Le dictionnaire des peintres belge, du XIV^e siècle à nos jours*, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1994.
- DECLEVE, C., *Guide des décors de céramiques à Bruxelles de 1880 à 1940. Aperçu historique de 7 industries céramiques belges dont les créations sont encore visibles sur les façades bruxelloises*, éd. Stéphan Alberty, Bruxelles, 1996.

- DE HENS, G., MARTINY, V.-G., *Une école d'architecture, des tendances 1766-1991*, AAM, Bruxelles, 1992.
- DELEVOY, R.-L., CULOT, M., GIERST, M., *L. H. De Koninck*, AAM, Bruxelles, 1980.
- DELIGNE, C., *Bruxelles et sa rivière : genèse d'un territoire urbain (XIIe - XVIIIe siècle)*, Brepols, Turnhout, 2003 (Studies in European Urban History, 1).
- DELSINNE, L., *Parti Ouvrier Belge, des origines à 1894*, éd. La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1955.
- DEMANET, M., HENNAUT, E., *Bois et métal dans les façades des maisons à Bruxelles 1850-1940*, Fondation Roi Baudouin – AAM, Bruxelles, 1997 (L'Art dans la rue).
- DEMANET, M., HENNAUT, E., LIESENS, L., *et al.*, *Les sgraffites à Bruxelles*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1996 (L'Art dans la rue).
- DE MAEYER, J. (dir.), *De Sint-Lucasscholen en de neogotiek 1862-1974*, Universitaire Pers Leuven, Louvain, 1988.
- DE MEULDER, B., *Galerijwoningen te Brussel. Proeve van een historisch-typologische analyse van de sociale meergezinswoningbouw in de Brusselse agglomeratie 1870-1914* (mémoire de fin d'études, département Architecture), KUL, Louvain, 1983.
- DEMEY, T., *Bruxelles - Chronique d'une capitale en chantier*, 2 vol., Paul Legrain – CFC, Bruxelles, 1990-1992.
- DEMEY, T., DE VILLE, A., PASTIELS, P., *Les gares bruxelloises. Un patrimoine méconnu*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 1994.
- DEROM, P. (dir.), *Les sculptures de Bruxelles*, éd. Pandora, Anvers, 2000.
- DEROM, P. (dir.), *Les sculptures de Bruxelles. Inventaire. Catalogue raisonné*, Patrick Derom Gallery, Bruxelles, 2002.
- DE SALLE, J., OLEFFE, A., *Les sites remarquables du patrimoine social bruxellois*, Cooparch-RU, Bruxelles, 2000.
- DESSOUROUX, Ch., *Espaces partagés, espaces disputés. Bruxelles, une capitale et ses habitants*, CIRHIBRU – ULB – Ministère de la Région de Bruxelles Capitale, Bruxelles, 2008.
- DIERKENS-AUBRY, F., VANDENBREEDEN, J., *Art nouveau en Belgique. Architecture et intérieurs*, Éditions Racine, Bruxelles, 1991 (Collection Architecture en Belgique).
- DIERKENS-AUBRY, F., VANDENBREEDEN, J., *Le 19^e siècle en Belgique. Architecture et intérieurs*, Éditions Racine, Bruxelles, 1994 (Collection Architecture en Belgique).
- D'OSTA, J., *Dictionnaire historique des faubourgs de Bruxelles*, éd. Paul Legrain, Bruxelles, 1989.

- DRIESSEN, S., *Isia Isgour, architectuur*, Culturele Centra Houthalen-Helchteren, 1999.
- DUBOIS, L.J.F., *Agrandissements et embellissements successifs de Bruxelles depuis 1815 jusqu'à 1845*, Bruxelles, 1845.
- DUBREUCQ, J., *Bruxelles 1000. Une histoire capitale. 8 sections anciennes de Bruxelles en 9 volumes*, Bruxelles, 1996-2000.
- DUBUISSON, E., EGGERICX, L. (réd.), *Région de Bruxelles-Capitale, Monuments et sites protégés, 1998-2003*, La Renaissance du Livre/Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Tournai/Bruxelles, 2003.
- DULIÈRE, C., *Victor Horta, Mémoires*, Ministère de la Communauté française de Belgique, Bruxelles, 1985.
- ELOY, M., *Influence de la législation sur les façades bruxelloises*, CARA/CFC éd., Bruxelles, 1985.
- *Ensembles architecturaux en région bruxelloise*, Éditions Racine – Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 1997.
- *Etterbeek*, IPS Éditeurs, Bruxelles, 1997 (Le patrimoine monumental de la Belgique – Région de Bruxelles-Capitale, 3).
- *La Fonderie, Inventaire et valorisation du Patrimoine immobilier significatif de l'histoire industrielle et sociale de la Région bruxelloise, La Fonderie*, Bruxelles, s.d.
- *Guide de l'architecture 1920-1930 à Bruxelles*, AAM, Bruxelles, 2001.
- GOSLAR, M., *Victor Horta (1861-1947). L'homme – L'architecte – L'Art Nouveau*, Fond Mercator, 2012.
- HASLINGHUIS, E.J., JANSE, H., *Bouwkundige termen, Verklarend woordenboek van de westerse architectuur – en bouwhistorie*, Primavera Pers, Leiden, 2005.
- HENNE, A., WAUTERS, A., *Histoire de la Ville de Bruxelles [1845]*, éd. Culture et Civilisation, Bruxelles, 1975.
- HEYMANS, V., *Les dimensions de l'ordinaire*, L'Harmattan, Paris, 1998.
- *Histoire de l'enseignement en Belgique*, CRISP, Bruxelles, 1988.
- *Histoire et patrimoine des communes de Belgique. La Région de Bruxelles-Capitale*, Racine – Dexia, Bruxelles, 2008.
- *Le patrimoine d'ingénierie. 150 ans d'innovations structurales à Bruxelles in : L'aménagement du territoire en question. Actes de Colloques. Journée d'étude du 7 juin 2011 organisée par l'ULB, la VUB et le CIVA*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, AATL, Bruxelles, 2012.

- *L'initiative publique des communes de Bruxelles 1795-1914*, Bruxelles, 1984.
- *Inventaire des logements sociaux à Bruxelles*, Sint-Lukaswerkgemeenschap, Bruxelles, 1985.
- *Inventaire des œuvres d'art plastique en voiries régionales bruxelloises*, AAM/Sint-Lukasarchief, Bruxelles, 1992.
- *Inventaire des Orgues en Région Bruxelles-Capitale*, Organum Novum ASBL, Direction des Monuments et Sites, Bruxelles, 2005.
- *Inventaire des sgraffites*, GERPM – SC ASBL, s.l., s.d.
- *Inventaire exhaustif des orgues en région bruxelloise*, La Renaissance de l'Orgue, Bruxelles, 1992.
- *Inventaire visuel de l'architecture industrielle à Bruxelles*, AAM, Bruxelles, 1980-1982.
- JACQUEMYNS, G., *Histoire contemporaine du Grand-Bruxelles*, Librairie Vanderlinden, Bruxelles, 1936.
- JURION-DE WAHA, F., *Découvrez l'architecture scolaire à Bruxelles*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1987 (La Mémoire des pierres).
- JURION-DE WAHA, F., *Découvrez les hôtels de ville et les maisons communales à Bruxelles*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1988 (La Mémoire des pierres).
- KENNES, J., VICTOIR, J., VANDERPERREN, J., *L'architecture éclectique d'Hendrik Beyaert* (Catalogue d'exposition), Banque Nationale de Belgique, Bruxelles, 1978.
- LAMBOTTE-VERDICQ, G., *Contribution à une anthologie de l'espace bâti bruxellois, de Léopold II à nos jours*, éd. Louis Musin, Bruxelles, 1978.
- LEBLIQUE, Y., « L'urbanisation de Bruxelles aux XIX^e et XX^e siècles (1830-1952) », in *Villes en mutation, XIX^e et XX^e siècles. Actes. 10^e Colloque International : Spa, 2-5 sept. 1980*, Crédit communal de Belgique, Bruxelles, 1982, pp. 335-394 (Collection Histoire).
- LEGRAIN, P., *Le Dictionnaire des Belges. 9000 Belges qui ont fait la Belgique*, éd. Paul Legrain, Bruxelles, 1981.
- LELARGE, A., *Bruxelles, l'émergence de la ville contemporaine. La démolition du rempart et des fortifications aux XVIII^e et XIX^e s.*, CIVA, Bruxelles, 2001.
- LEMAIRE, C., *La Transformation des Gares de Bruxelles-Nord et de Bruxelles-Midi en relation avec les Travaux de la Jonction Nord-Midi* (extrait de la revue *Universelle des Mines*), Liège, 1940.
- LOECKX, J., VAN RANSBEECK, S., DE PAUW-DEVEEN, L., *Typologie van de Brusselse woonhuizen*, éd. André Monteyne, Bruxelles, 1981.

- LOYER, F., *Dix ans d'Art Nouveau. Paul Hankar*, CFC – AAM, Bruxelles, 1991.
- LOYER, F., *Paul Hankar. Naissance de l'Art Nouveau*, AAM, Bruxelles, 1986.
- MARTENS, M. (dir.), *Histoire de Bruxelles*, Édouard Privat éd., Toulouse, 1979.
- MARTINY, V.-G., DIERKENS-AUBRY, F., *Bruxelles. L'architecture des origines à 1900*, Nouvelles Éditions Vokaer, Bruxelles, 1980 (Villes d'Art).
- MEIRSSCHAUT, P., *Les sculptures de plein air à Bruxelles. Guide explicatif*, éd. E. Bruylant, Bruxelles, 1900.
- MEGANCK, M., CLAES, X., *Le patrimoine Monastique en Région bruxelloise. Intégration dans la ville contemporaine*, CFC éditions, Bruxelles, 2009.
- MESNIL, C., *L'Art Nouveau aujourd'hui à Bruxelles*, éd. J.-M. Collet, Bruxelles, 1992.
- MEYFROOTS, G., *Een architectuurhistorische en typologische studie van de openbare en publiek toegankelijke zwembaden en badinrichtingen van het huidig Brussels Gewest van circa 1850 tot 1960* (mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie), VUB, Bruxelles, 1996.
- MIDANT, J.-P. (dir.), *Académie de Bruxelles. Deux siècles d'architecture*, AAM, Bruxelles, 1989.
- MOINY, A., *La ferronnerie de façade d'Ernest Blérot à Bruxelles (de 1897 à 1909) et sa signification architecturale* (mémoire de licence en Archéologie et Histoire de l'Art), UCL, Louvain-la-Neuve, 1987.
- NEVEN, M.-N., JURION, F., SCHOONBROODT, B., *Bruxelles, monuments et sites classés*, Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et Sites, Bruxelles, 1994.
- *Nouvelle Biographie Nationale*, 10 vol., Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Bruxelles, 1988-2010.
- NYS, B., *Le renouveau de l'habitat à Bruxelles : 1989-1994. Parcours choisis*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale IRIS éditions, Bruxelles, 1994.
- PÉROUSE DE MONTCLOS, J.-M. (dir.), *Architecture, méthode et vocabulaire*, Ministère de la Culture et de la Communication/direction de l'Architecture et du Patrimoine, Centre des monuments nationaux – Éditions du Patrimoine, Paris, 2000 (Principes d'analyse scientifique).
- PICALUSA, G., VANDENBREEDEN, J., VAN SANTVOORT, L., *Inventaire des Bâtiments classés, à classer et à conserver*, Sint-Lukasarchief ASBL, Bruxelles, 1992 (Mise en valeur du patrimoine architectural dans la région de Bruxelles-Capitale par des mesures de sauvegarde de bâtiments et d'ensembles urbains).

- PIRON, P., *Dictionnaire des artistes plasticiens de Belgique des XIX^e et XX^e siècles*, Edition Art in Belgium, Ohain-Lasne, 2003.
- PUTTEMANS, P., HERVE, L., *Architecture moderne en Belgique*, éd. Marc Vokaer, Bruxelles, 1974.
- RANIERI, L., *Léopold II urbaniste*, Hayez, Bruxelles, 1973.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Monument et sites protégés*, Pierre Mardaga éditeur, Sprimont, 1999.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Lieux de fête*, Mardaga – Région de Bruxelles-Capitale, 1998.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Art et architecture publique*, Mardaga – Région de Bruxelles-Capitale, 1999.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Un siècle d'architecture et d'urbanisme 1900-2000*, Mardaga – Région de Bruxelles-Capitale, 2000.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Le patrimoine et ses métiers*, Mardaga – Région de Bruxelles-Capitale, 2001.
- *Région de Bruxelles-Capitale. L'archéologie du néolithique à la révolution industrielle*, Mardaga – Région de Bruxelles-Capitale, 2002.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Commerce et Négoce*, Mardaga – Région de Bruxelles-Capitale, 2003.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Modernisme et Art Déco*, Mardaga – Région de Bruxelles-Capitale, 2004.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Bruxelles, 175 ans d'une capitale*, Mardaga – Région de Bruxelles-Capitale, 2005.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Corps et Esprit*, Région de Bruxelles-Capitale, 2006.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Lumière et Eclairage*, Région de Bruxelles-Capitale, 2007.
- *Région de Bruxelles-Capitale. L'Architecture depuis la Seconde Guerre Mondiale*, Région de Bruxelles-Capitale, 2008.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Venus d'ailleurs*, Région de Bruxelles-Capitale, 2009.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Pierre & Co*, Région de Bruxelles-Capitale, 2010.
- *Région de Bruxelles-Capitale. Restauration(s) et conservation*, Région de Bruxelles-Capitale, 2011.
- REHME, W., *Die architektur der neuen freien schule [1900, 1901, 1902]*, Baumgartner's Bauchhandlung, Leipzig, s.d.

- RENIEU, L., *Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour* [1928], Culture et Civilisation, Bruxelles, 1974.
- REUNIS, R., *Bibliographie bruxelloise*, Archives et bibliothèques de Belgique, Bruxelles, 1994 (Archives et bibliothèques de Belgique).
- ROBBRECHT, R., *L'industrialisation de Bruxelles et de son agglomération de 1815 à 1860*, ULB, Bruxelles, s.d.
- *Saint-Joost-ten-Node*, IPS Éditeurs, Bruxelles, 1997 (Le patrimoine monumental de la Belgique – Région de Bruxelles-Capitale, 2).
- SMETS, M., *L'avènement de la cité-jardin en Belgique. Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Mardaga, Bruxelles, 1977 (Architecture + Documents).
- SMOLAR-MEYNART, A., STENGERS, J., *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, éd. Crédit Communal, Bruxelles, Bruxelles, 1989 (Collection Histoire, 16).
- STYNEN, H., *Urbanisme et société, Louis Van der Swaelmen (1883-1929), animateur du mouvement moderne en Belgique*, Liège, 1979 (Architecture + Documents).
- VANDENBREEDEN, J. (dir.), *Aperçu des styles et des tendances architecturales. Sélection des édifices et des ensembles à reprendre dans l'inventaire architectural de la Région de Bruxelles-Capitale*, Sint-Lukasarchief ASBL, Bruxelles, 1993 (Révision de l'inventaire d'urgence).
- VANDENBREEDEN, J., VANLAETHEM, F., *Art déco et Modernisme en Belgique. Architecture de l'Entre-deux-guerres*, éd. Racine, Bruxelles, 1996 (Collection Architecture en Belgique).
- VANDENDAELE, R., GOSSE, A. (dir.), *Poelaert et son temps* (Catalogue d'exposition), Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1980.
- VAN DER HERTEN, B., ORIS, M., ROEGIERS, J. (dir.), *La Belgique Industrielle en 1850 : deux cents images d'un monde nouveau*, MIM Orteliusfonds – Crédit communal de Belgique, Deurne – Bruxelles, 1995.
- VANDERVELDE, C., *Les champs de repos de la région bruxelloise*, Bruxelles, 1997.
- VAN LENNEP, J. (dir.), *La sculpture belge au XIX^e siècle* (Catalogue d'exposition), Générale de Banque, Bruxelles, 1990.
- VAN LENNEP, J., *Catalogue de la sculpture : artistes nés entre 1750 et 1882*, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1992.
- VAN LOO, A. (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Fonds Mercator, Anvers, 2003.

- VAN SANTVOORT, L., *Het 19de-eeuwse kunstenaarsatelier in Brussel* (thèse de doctorat, section Histoire de l'Art et Archéologie), VUB, Bruxelles, 1995-1996.
- VERNIERS, L., *Bruxelles. Esquisse historique*, De Boeck, Bruxelles, 1941.
- VERNIERS, L., *Bruxelles et son agglomération de 1830 à nos jours*, Les Éditions de la Libr. Encyclopédique, Bruxelles, 1958.
- VICTOIR, J., VANDERPERREN, J., *Henri Beyaert. Du Classicisme à l'Art nouveau*, Éditions de la Dyle, Sint-Martens-Latem, 1992.
- VIRÉ, L., *La distribution publique d'eau à Bruxelles, 1830-1870*, Pro Civitate, Bruxelles, 1973 (Collection Histoire, 33).
- WAUTERS, A., *Histoire des environs de Bruxelles, ou description historique des localités qui formaient autrefois l'ammanie de cette ville* [1855], éd. Culture et Civilisation, Bruxelles, 1973.

➤ **Reuves (d'architecture)**

- A+, Bruxelles, 1973-2010.
- *Album de la Maison Moderne*, Bruxelles, 1908-1913.
- *Architecture: revue bimestrielle d'architecture et d'urbanisme*, Bruxelles, 1952-1970.
- *L'Art appliqué*, Bruxelles, 1897-1898.
- *L'Art de bâtir / De Kunst van Bouwen*, Bruxelles, 1940-1945.
Architecture, urbanisme, habitation, Bruxelles, 1946-1953.
Habitat et habitations : documents d'architecture et d'urbanisme, Bruxelles, 1954-1961.
- *L'Art public*, Bruxelles, 1896-1912.
- *Bâtir : revue mensuelle illustrée d'architecture, d'art et de décoration*, Bruxelles, 1932-1940.
- *De Bouwgids*, Antwerpen, 1911-1914, 1919-1933.
- *Brabant (Toerisme)*, 1954-1990.
- *Bruxelles Patrimoines*, Bruxelles, 2011 - .
- *Bulletin de l'Association du Congrès International des Chemins de fer*, 1905-1969.
- *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie / Bulletijn der Koninklijke Commissies voor Kunst en Oudheidkunde*, Bruxelles, 1863-1948.
Bulletin de la Commission royale des monuments et sites / Bulletijn der Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen, Bruxelles, 1949-1982.
- *Bulletin des métiers d'art*, Bruxelles, 1901-1913 / *Sint-Lucas*, Bruxelles, 1908-1913.
- *Cahiers bruxellois : revue d'histoire urbaine*, Bruxelles, 1956-2010.
- *Cahiers d'urbanisme*, Bruxelles, 1949-1969.
- *Les Cahiers de La Fonderie : revue d'histoire sociale et industrielle de la région*, Bruxelles, 1988-2002.
- *La Cité : architecture, urbanisme*, Bruxelles, 1919-1935.
- *Clarté : art et architecture décoratif, architecture*, Bruxelles, 1927-1939.
- *Le Cottage*, Bruxelles, 1903-1905.

- *Le Document : architecture, urbanisme, décoration*, Bruxelles, 1922-1939, 1945-1954-1955.
- *L'École et la Ville*, 1982-2010.
- *L'Émulation*, Bruxelles, 1874-1914, 1921-1939.
- *Cahiers de l'environnement*, Bruxelles, 1970-1972.
- *Le Folklore brabançon : histoire et vie populaire*, Bruxelles, 1923-1991.
- *L'Habitation : revue d'étude et d'information de l'Institut national du logement et de l'habitation*, Bruxelles, 1948-1956.
- *L'Habitation à bon marché*, Bruxelles, 1921-1940.
- *Habiter / Wonen*, Bruxelles, 1957-1984.
- *Le Home : revue mensuelle d'architecture et d'art décoratif*, Bruxelles, 1908-1915, 1920-1926.
- *Journal de l'architecture et des arts relatifs à la Construction*, Bruxelles, 1848-1850.
Journal belge de l'architecture et de la science des constructions, 1853-1856.
- *La Ligue des architectes et des artisans du bâtiment*, Bruxelles, 1907-1911.
- *M & L*, Bruxelles, 1981-2010.
- *La Maison : revue mensuelle d'architecture, de décoration et d'art ménager*, Bruxelles, 1945-1970.
Environnement, Bruxelles, 1970-1971.
- *Neuf*, Bruxelles, 1965-1984.
Neuf / Nieuw, Bruxelles, 1984-2010
- *L'Ossature Métallique*, Bruxelles, 1932-1954.
Acier / Stahl / Steel, Bruxelles, 1955-1984.
- *Perspective*, Bruxelles, 1937-1940.
- *Présence de Bruxelles*, Bruxelles, 1968- .
- *Revue de l'architecture en Belgique*, Liège, 1882-1883.
- *Revue du béton armé*, Bruxelles, 1919-1923.
- *Revue générale des Chemins de fer (et des tramways)*, 1878-2002.
- *Rythme*, Bruxelles, 1948-1967.
- *Sint-Lukaskahiers*, Bruxelles, depuis les années 1970.

- *La Technique des Travaux: revue des procédés de constructions modernes*, Bruxelles, 1925-1940, 1947-1977.
- *Tekhné*, Bruxelles, 1911-1913.
Art et technique, Bruxelles, 1913-1914.
- *Het tijdschrift van het Gemeentekrediet/Dexia Bank*, Bruxelles, 1983-2010.
- *Trains (revue ferroviaire belge bimestrielle)*, 1951- .
- *Vers l'Art*, Bruxelles, 1906-1914.
- *De Woonstede door de eeuwen heen/La Maison d'hier et Aujourd'hui*, Brussel, 1969-2010.

➤ **Cartes et plans**

- BUFFER, Ph., DE GEYTER, G., MATTHIJS, J., *Carte géologique de Belgique. Région de Bruxelles-Capitale. Planches 31-39 (1-4 pro parte), Bruxelles-Nivelles*, Service géologique de Belgique, Bruxelles, 2002.
- *Bruxelles et ses environs*, l'Institut cartographique militaire, Bruxelles, 1893.
- CRAAN, W. B., *Plan géométrique de la Ville de Bruxelles*, Ph. Vandermaelen éd., 1835.
- DE BOUGE, J.-B., *Plan topographique de la Ville de Bruxelles et de ses faubourgs*, 1816.
- DE BOUGE, J.-B., *Plan topographique de la Ville de Bruxelles et ses faubourgs*, 1823.
- DE WAUTHIER, G., *Bruxelles et ses environs*, ca. 1821.
- DUPUIS, L.A., *Plan topographique de la ville de Bruxelles et de ses environs*, 1777.
- FERRARIS, Graaf de, *Carte topographique de la forêt de Soignes et de ses environs*, 1770.
- FERRARIS, Comte de, *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens*, 1771 – 1778. (consultable sur : http://belgica.kbr.be/fr/coll/cp/cpFerraris_fr.html)
- HUVENNE, J., *Carte topographique et hypsométrique de Bruxelles et de ses environs*, ca. 1858.
- JACOWICK, G., *Plan routier de la ville de Bruxelles et de ses environs*, 1812.
- MOLS-MARCHAL, L., *Plan illustré de la ville de Bruxelles*, 1858.
- POPP, P. C., *Atlas cadastral du Royaume de Belgique, plan parcellaire de la commune de ...*, ca. 1860.
- VANDERMAELEN, Ph., *Atlas cadastral du Royaume de Belgique, plan parcellaire de la commune de ...*, 1836.
- VANDERMAELEN, Ph., *Carte topographique des environs de Bruxelles*, 1844.
- VAN DEVENTER, J., *Bruxelles et ses environs*, ca. 1550.

➤ **Sites Web**

- www.irismonument.be

A.2. Bibliographie spécifique

La bibliographie spécifique est réalisée en fonction du quartier/de la commune étudié/e. Elle rassemble uniquement les travaux relatifs à ce quartier et ne contient pas les sources présentes dans la bibliographie générale. Autrement dit, elle reprend les monographies relatives au quartier étudié, la presse locale, les publications des cercles locaux (cercles d'histoire ou de patrimoine local), les atlas communaux, etc.

L'objectif ultime de cette recherche consiste à recueillir les informations pertinentes sur un quartier déterminé – ou, par extension, sur une commune – et son architecture.

➤ **Sources d'information habituellement utilisées :**

- Les bibliographies thématiques sur papier :

Bibliographie générale :

REUNIS, R., *Bibliographie bruxelloise, Archives et bibliothèques de Belgique*, Bruxelles, 1994 (Archives et bibliothèques de Belgique. Numéro spécial, 47).

Bibliographie spécifique pour certaines revues :

-pour **L'Émulation** : LAUWERS, A., VAN EYCKE, D., *L'Émulation. Tables alphabétiques 1874-1914*, s.l., s.d.

-pour **Bâtir** : VAN DEN BERGHE, J., *Un aperçu de l'architecture de l'entre-deux-guerres : dépouillement de la revue Bâtir entre 1932 et 1940* (mémoire IESSE), 2 vol., Bruxelles, 1987-1988.

Inventaires de fonds d'archives :

Par exemples ceux des Archives d'Architecture Moderne :

CULOT, M., VAN LOO, A., *Musée des Archives d'Architecture Moderne*, AAM, Bruxelles, 1986.

CULOT, M., HENNAUT, E., LIESENS, L., *Catalogue des collections*, tome II, AAM, Bruxelles, 1999.

- Les bases de données bibliographiques (online) :

De nombreuses bibliothèques proposent aujourd'hui leur catalogue en ligne.

Celle du VIOE (*Vlaams Instituut voor het Onroerend Erfgoed*) est très efficace en raison des multiples moteurs de recherche proposés : <http://bib.vioe.be/>.

De nombreux ouvrages du XIX^e siècle et d'autres livres sont également (partiellement) consultables sur Google Livres.

L'Institut royal du Patrimoine artistique dispose également d'une photothèque très intéressante (voir plus loin).

Certaines communes disposent de leur propre banque d'images (Schaerbeek par exemple).

➤ **Les centres de documentation et les dépôts d'archives les plus pertinents :**

La plupart des sources sont conservées dans différents établissements publics de caractère scientifique.

1. Le centre de documentation de l'Administration de l'Aménagement du territoire et du Logement (AATL)

<http://www.monument.irisnet.be/fr/sensibi/centre.htm>

Ce centre de documentation est principalement formé par la bibliothèque de la Direction des Monuments et Sites.

Outre les ouvrages de référence standards et spécifiques, les revues d'architecture, les inventaires partiels et les études non publiées, la bibliothèque de la DMS dispose également d'une riche – et unique – collection de fonds iconographiques, dont les plus importants sont le fonds Bastin & Evrard, la collection de cartes postales de la banque Dexia et le fonds photographique du photographe de la DMS.

Malheureusement, l'accès à la bibliothèque ne se fait que sur rendez-vous et les ouvrages sont uniquement consultables sur place.

2. La bibliothèque du *Vlaams Instituut voor het Onroerend Erfgoed* (VIOE)

<http://www.vioe.be/nl/bibliotheek>

La bibliothèque du VIOE rassemble des milliers de publications relatives au patrimoine architectural, archéologique et paysager de Flandre et d'Europe.

Une grande partie des recherches bibliographiques peut être rapidement réalisée via le site Internet. Le contenu de chaque source y est également décrit sommairement.

3. L'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA)

<http://www.kikirpa.be/>

Le département de documentation accueille une photothèque qui propose un très riche matériel iconographique relatif à la région bruxelloise. La base de données de cette photothèque peut être consultée sur le site :

<http://www.kikirpa.be/FR/45/59/Online+fototheek.htm>

Tous les clichés de la collection n'ayant pas encore été numérisés, il est conseillé de se rendre sur place où la totalité des documents photographiques est accessible (vues de rues ou de places, de bâtiments individuels, de monuments et ensembles importants, d'églises et de mobilier d'église, etc.).

4. Les Archives d'Architecture Moderne (AAM)

<http://www.aam.be/>

Les AAM rassemblent l'un des fonds d'archives d'architecture les plus importants d'Europe, une bibliothèque comptant environ 30.000 volumes, un centre de documentation et une photothèque.

On y trouve des ouvrages, des revues mais également les archives d'architectes les plus importants de Belgique et d'ailleurs.

5. Les bibliothèques d'universités et d'écoles supérieures

Les mémoires ou dissertations relatives à l'histoire de l'architecture à Bruxelles peuvent constituer une source intéressante dans le cadre de l'inventaire. Différentes bibliothèques universitaires proposent à ce propos un catalogue consultable en ligne (VUB (Antilope), ULB, KUL (Kadoc et libisnet), UCL, UGent (Meercat), La Cambre).

➤ Autres dépôts d'archives

Selon les caractéristiques de l'immeuble étudié, d'autres archives ou centres de documentation, plus spécialisés, peuvent être consultés comme :

1. Les archives de la STIB (Art dans le métro, infrastructures, travaux)
2. Les archives de la Régie des Bâtiments (beaucoup de bâtiments sont traités sur : http://www.regiedesbatiments.be/index2_fr.cfm)
3. La bibliothèque de La Fonderie (patrimoine industriel)
4. Les archives du CPAS de Bruxelles
5. Les Archives de la Ville de Bruxelles (AVB)
6. Instituut voor Sociale Geschiedenis
7. Institut Géographique National (IGN)

B. Les sources iconographiques (anciennes)

Les sources iconographiques anciennes proviennent des archives communales de l'urbanisme (voir chapitre IV. Le dépouillement des archives), de bibliothèques et de fonds divers. Les documents mis au jour sont photocopiés ou photographiés (photos de travail) et les clichés destinés à la publication sont sélectionnés.

Les documents à publier et qui ne sont pas conservés aux archives communales sont repris dans un tableau (programme Microsoft Excel ou tableur équivalent) renseignant les sources exactes, les lieux de conservation, les adresses des bâtiments illustrés et la nature du document (élévation, coupe, carte postale, etc.) et ce afin que la Direction des Monuments et Sites puisse prendre en charge leur reproduction.

Pour les périodiques anciens, il convient d'indiquer prioritairement, comme lieu de conservation, le Centre de Documentation de l'AATL ou, à défaut, le *Vlaams Instituut voor Onroerend Erfgoed* (VIOE), pour tous les documents qui y sont conservés, même si ceux-ci existent également dans d'autres bibliothèques.

La reproduction proprement dite des documents est réalisée par le photographe du Ministère Marcel Van Hulst pour les archives communales ou par les bibliothèques et centres de documentation conservant les documents.

Une fois en possession des images numérisées, les agents de l'inventaire les encodent et rédigent les légendes (voir chapitre V. Système rédactionnel).

II. NORMES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références aux sources consultées sont rédigées selon des normes (ou conventions), et sont reprises sous la forme d'une bibliographie sélective (car réalisée en fonction du territoire étudié).

Ces conventions s'inspirent du style MLA (Modern Language Association) et du style Oxford.

1. Formule de base

Chaque référence à un ouvrage, à un article et à une contribution contient au minimum trois éléments de base :

- le nom du/des auteurs/s ;
- le titre ;
- les données relatives au lieu et à l'année d'édition.

La formule de base est donc celle-ci :

NOM DE L'AUTEUR, initiale prénom, *titre*, éditeur, lieu d'édition, année d'édition.

Quelques remarques d'ordre général :

- Dans les références bibliographiques, on mentionne jusqu'à trois auteurs maximum (nom et initiale prénom), séparés par des virgules. Au-delà, la mention *et al.* (*et alii*) est utilisée pour indiquer qu'il y a d'autres auteurs. On n'indique alors que le premier auteur suivi de *et al.*
- Si l'auteur de la publication n'est pas connu, on mentionne directement le titre de la publication. Dans une bibliographie, les ouvrages anonymes sont classés par ordre alphabétique sur base du premier mot-clé du titre, sans l'article.
- Le titre est toujours repris en entier, en ce compris le(s) sous-titre. Les titres sont toujours séparés par un point.
- Les données qui ne sont pas incluses dans le titre sont de préférence indiquées en français. Par exemple : le lieu d'édition peut être « Leuven », mais est traduit en français par « Louvain ».
- Si le lieu d'édition n'est pas connu, on utilise la mention s.l. (sans lieu).
- Si la date d'édition n'est pas connue, on utilise la mention s.d. (sans date).

Différentes références bibliographiques

On fait la distinction entre une référence à :

- un livre,
- une contribution (à une revue, un ouvrage collectif, un catalogue),
- aux sources.

2. Norme bibliographique pour un livre

NOM DE L'AUTEUR, initiale prénom, *titre*, éditeur, lieu d'édition, année d'édition.

Exemples :

JOUVEN, G., *La forme initiale : symbolisme de l'architecture traditionnelle*, Dervy-Livres, Paris, 1985.

VAN LOO, A. (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Fonds Mercator, Anvers, 2003.

Si le livre fait partie d'une **collection**, le nom de la collection et, éventuellement, le numéro porté par le livre dans cette collection sont mentionnés à la fin de la référence et sont mis entre parenthèses.

Exemple :

BERGMANS, A., *Middeleeuwse muurschilderingen in de 19de eeuw. Studie en inventaris van middeleeuwse muurschilderingen in Belgische kerken*, Universitaire Pers Leuven, Louvain, 1998 (Kadoc Artes, 2).

S'il s'agit d'une **étude inédite** (mémoire de licence ou thèse de doctorat), on mentionne, après le titre et entre parenthèses, le type de document, la discipline, l'établissement de soutenance et les années.

Exemple :

VAN SANTVOORT, L., *Het 19de-eeuwse kunstenaarsatelier in Brussel* (thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie), Vrije Universiteit Brussel, 1995-1996.

3. Norme bibliographique pour un article ou une contribution

➤ **Article dans un périodique**

Le titre d'article est mis entre guillemets tandis que l'italique est la mise en forme requise pour le titre du périodique.

NOM DE L'AUTEUR DE L'ARTICLE, initiale prénom, « titre de l'article », *titre du périodique*, numéro du volume, année d'édition, pages de référence (p. x ou pp. x, x et x ou pp. x-x).

Exemples :

- FOUCART, B., « La "cathédrale synthétique" de Louis Boileau », *Revue de l'art*, 3, 1969, pp. 49-66.

- CROSSLEY, P., « Medieval architecture and Meaning: the limits of iconography », *The Burlington Magazine*, CXXX, 1019, 1988, pp. 116-121.

- « Architecture Contemporaine en Belgique », *L'art de bâtir*, 5-12, 1944, pp. 81-92.

➤ **Contribution à un ouvrage collectif**

Publication à plusieurs auteurs

NOM DE L'AUTEUR, initiale prénom, « titre du chapitre », in : NOM DE L'AUTEUR, initiale prénom (dir.), *titre de l'ouvrage collectif*, éditeur, année d'édition, pages de référence (p. x of pp. x, x en x of pp. x-x).

Exemples :

SANVITO, P., « Le chantier de la cathédrale de Milan », in : CASSANELLI, R. (dir.), *Chantiers médiévaux*, Zodiaque/Desclée de Brouwer, Paris, 1996, p. 303.

HOFFSUMMER, P., PLOUVIER, M., « Sous les toits, les charpentes », in : PLOUVIER, M. (dir.), *Laon, une acropole à la française*, Amiens, 1995, p. 105.

➤ **Contribution à un catalogue (d'exposition)**

NOM DE L'AUTEUR, initiale prénom, *titre* (Catalogue d'exposition), éditeur, lieu d'édition, année d'édition.

Exemples :

- *50 ans Architecture Bruxelles* (Catalogue d'exposition), CERAA, Bruxelles, 1989.
- *Bruxelles, construire et reconstruire. Architecture et aménagement urbain 1780-1914* (Catalogue d'exposition), Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1979.
- CULOT, M., TERLINDEN, F., *Antoine Pompe et l'effort moderne en Belgique 1890-1940* (Catalogue d'exposition), Musée d'Ixelles, Bruxelles, 1969.

4. Quelques remarques relatives aux renvois à un livre, un article ou une contribution

Dans l'inventaire, seuls deux types de références sont utilisés :

- les renvois à un ouvrage, un article ou une contribution dans une notice individuelle ou une notice de rue ;
- les renvois à un ouvrage, un article ou une contribution dans un texte continu, comme par exemple dans les introductions architecturale et urbanistique d'un quartier déterminé ou une commune.

➤ **Les renvois dans une notice.**

Dans une notice, on utilise une formule abrégée et entre parenthèses qui renvoie à une publication dont la référence complète et sans la mention de la/des page(s) est reprise sous la notice, dans les sources.

- Formule de base :

NOM DE L'AUTEUR, initiale prénom, année d'édition, p. x ou pp. x, x et x ou pp. x-x.

Exemple :

(...)

La rue est baptisée en souvenir de Joseph Stallaert (1825-1903), peintre d'orientation classique, portraitiste et peintre de sujets historiques. Prix de Rome en 1847, il devient directeur à l'Académie de Tournai en 1852, professeur de peinture de 1865 à 1900 et directeur de l'Académie de Bruxelles de 1895 à 1898. Plusieurs de ses œuvres sont conservées dans les Musées de Bruxelles, Ixelles, Anvers, Gand et Tournai (PIRON, P., 2003, p. 462).

(...)

Ouvrages

PIRON, P., *Dictionnaire des artistes plasticiens de Belgique des XIXe et XXe siècles*, éd. Art in Belgium, Lasne, 2003.

- S'il y a plusieurs auteurs :

NOM DE L'AUTEUR, initiale prénom, *et al.*, année d'édition, p. x ou pp. x, x et x ou pp. x-x.

Exemple :

DE CLERCQ, L., *et al.*, 1995, pp. 25-29.

- S'il s'agit d'une contribution à une publication collective ou à un catalogue d'exposition :

Premiers mots ou première partie du titre ..., année d'édition, p. x ou pp. x, x et x ou pp. x-x.

Exemple :

Lucas Fayd'herbe 1617-1697..., 1997, p. 116.

- Dans le cas d'un périodique :

Titre du périodique, numéro, année d'édition, p. x ou pp. x, x et x ou pp. x-x.

Exemple :

La maison, 10, 1954, p. 20.

➤ **Les renvois dans un texte continu.**

On utilise les notes de bas de page.

Si elle est répétée, la référence n'est mentionnée en entier qu'une seule fois.

NOM DE L'AUTEUR, initiale prénom, titre, éditeur, lieu d'édition, année d'édition, p. x ou pp. x, x et x ou pp. x-x.

Pour les références à un ouvrage déjà cité on utilise :

- **NOM DE L'AUTEUR**, initiale prénom, *ibid.* : si l'on fait référence à un même ouvrage et à la (aux) même(s) page(s) ;

- **NOM DE L'AUTEUR**, initiale prénom, *loc. cit.* : si l'on fait référence à un même article ou à une même contribution ainsi qu'à la (aux) même(s) page(s) ;

- **NOM DE L'AUTEUR**, initiale prénom, *op. cit.*, p. ou pp. x-x : si l'on fait référence à un même ouvrage ou à un même article, mais que l'on renvoie à une (d') autre(s) page(s).

5. Norme bibliographique pour les sources

On respecte l'organisation des archives.

Pour les archives communales, on utilise généralement une convention reprenant en abrégé le nom de l'institution.

Exemples :

ACSG = Archives communales de Saint-Gilles

ACEtt. = Archives communales d'Etterbeek

ACI = Archives communales d'Ixelles

AVB = Archives de la Ville de Bruxelles

AVB, Laeken = Archives de la Ville de Bruxelles, Section Laeken

Selon les fonds

ACI/Urb. = Archives communales d'Ixelles, Service de l'Urbanisme

ACI/TP = Archives communales d'Ixelles, Travaux Publics

Selon les numéros de voirie et de police

ACI/Urb. 144-4 = Archives communales d'Ixelles, Service de l'Urbanisme, avenue Général Paquet, n° 4.

ACI/TP 144 = Archives communales d'Ixelles, Travaux Publics, avenue Général Paquet.

6. Sources iconographiques

➤ **Cartes et plans**

La norme utilisée pour la référence aux cartes et plans est identique à celle utilisée pour les livres.

Exemple :

DUPUIS, L.A., *Plan topographique de la ville de Bruxelles et de ses environs*, 1777.

➤ **Gravures, peintures et autres**

Le matériel visuel provient de différents types de sources.

- Si l'on fait référence à une image publiée dans un ouvrage, la norme bibliographique générale est d'application.

Exemple :

DHUIQUE, E., « Albert Dumont », *L'Émulation*, 2, 1921, pl. 3.

- Si l'on renvoie à du matériel visuel original, la référence se fait de la manière suivante :

Titre (souvent celui repris dans l'inventaire) ou légende, technique, prénom et **NOM DE L'AUTEUR**, année ou siècle (© institution, *fonds*, numéro d'inventaire.)

Exemples :

La chapelle de *L'Arbre Bénit*, dessin par FABER, 1829 (© AVB, *fonds iconographique*, E8).

Les derniers immeubles de l'*hof ten Zwaenenberg* avant la démolition, 1912 (© ACI/Urb.).

Le *s'Heerenhuis*, dessin à la plume, XVI^e siècle (© AGR, *Cartes et plans, inventaire manuscrit*, 714).

Environs de Saint-Job, huile sur toile, Juliette WYTSMAN, 1928 (© Charlier Museum).

De bedevaart van epileptici naar St.-Jans-Molenbeek, gravé par Hendrik HONDIUS d'après un dessin de Pieter Breughel l'Ancien, 1642 (© ACB, *Cabinet des Estampes*, SV 70759).

7. Documents en ligne et sites internet

Il est possible de faire référence à des sources disponibles sur l'internet. En raison du caractère éphémère de ce média – contrairement aux sources imprimées – une description minutieuse s'impose, incluant la mention de l'URL.

➤ **Référence à un site web**

Titre, **NOM DE L'AUTEUR**, initiale prénom, URL.

Exemples :

De belforten van de arbeid: fabrieksschouwen in Vlaanderen, LINTERS, A.,

<http://www.vvia.be/activiteiten/belforten/inventaris.htm>.

Databank Ondergrond Vlaanderen, ONDERSTEUNEND CENTRUM DATABANK ONDERGROND VLAANDEREN, <http://DOV.Vlaanderen.be>.

➤ **Référence à un document en ligne**

NOM DE L'AUTEUR, initiale prénom, *titre*, année, URL.

Exemples :

INSTITUTE, T.G.C., *Preservation of Lime Mortars and Plasters: Sorted by Author (The GCI Project Bibliographies Series)*, 2003,
http://www.getty.edu/conservation/publications/pdf_publications/lmpbib_alpha.pdf.
LODEWIJCKX, M., WOUTERS, M., *Archeologisch onderzoek in het Iers college te Leuven*, 2004,
<http://www.arts.kuleuven.be/wea/Iers/index.htm>.

III. PROSPECTION SUR LE TERRAIN

Avant d'entamer la prospection sur le terrain, il est utile de procéder à l'étude des vues aériennes et du plan cadastral afin de repérer les éventuelles dépendances et les bâtiments non visibles depuis la voie publique.

À ce stade sont également consultés les inventaires d'urgence et thématiques existants (voir bibliographique générale). Les immeubles qui y ont été recensés sont repérés sur le plan cadastral et pris en considération lors de la présélection.

Lors de cette prospection, on a besoin :

- de l'appareil photo digital ;
- du plan cadastral actuel ;
- des fiches de prospection en guise d'aide-mémoire.

On se limitera à indiquer sur les fiches de prospection ce qui n'est pas parfaitement lisible sur les photos comme la nature exacte des matériaux, l'état de conservation du petit patrimoine, les signatures d'architectes, etc. On veillera également à la correspondance entre les numéros de police des immeubles et les numéros indiqués sur le plan cadastral. Lorsque les commerces, les garages, les intérieurs d'îlot qui accueillent les jardins ou les dépendances sont facilement accessibles, on procède à la visite. Si l'immeuble s'avère exceptionnel, une visite intérieure s'impose également, après avoir contacté le propriétaire.

Comment procéder à la prise des photos lors de cette prospection ?

Les clichés photographiques

Les photos de l'inventaire relèvent de deux catégories, d'une part, les photos de travail, utiles à la rédaction des notices, de l'autre, les photos pour la publication. Il convient néanmoins de viser à faire des photos publiables dès le départ, afin de pouvoir publier une partie des photos de travail et d'éviter de devoir tout refaire pour la publication.

➤ Quelles photos de travail sont nécessaires ?

- Faire une photo par maison. Dans les quartiers à maisons d'architecture sérielle de faible intérêt patrimonial, on peut grouper les maisons par deux ou trois, à condition que les architectures restent lisibles. Pour les maisons de qualité, des beaux détails sont très utiles. Pour les maisons à quatre façades, et lorsqu'elles présentent une qualité patrimoniale, essayer dans la mesure du possible de photographier toutes les façades. Pour les maisons dénuées de qualité patrimoniale, la façade principale peut suffire.

Lorsqu'ils sont accessibles, les bâtiments annexes (écuries, etc.) sont à photographier également.

- Photographier systématiquement les signatures d'architectes et les dates en façade. Les signatures se trouvent souvent sur les soubassements ou les murets de clôture.

➤ Conseils pratiques pour les photos à publier

Les photos de la publication ont pour vocation de restituer un état fidèle du bâtiment. Les façades doivent être photographiées en entier, sans déformation (il s'agit soit de photos réalisées avec un objectif à décentrement, soit de photos redressées par des moyens logiciels) et recadrées si nécessaire. Dans la mesure du possible, on évitera les avant-plans gênants (camionnette, palissade de travaux,...).

La plupart des photos publiées sur www.irismonument.be ne sont pas l'œuvre de professionnels. La qualité demandée correspond à celle que peut atteindre un photographe amateur qui travaille de manière soignée et attentive. Les images de la publication sont avant tout des photos documentaires. Il convient d'éviter les effets, même d'excellente qualité artistique, qui nuiraient à l'intelligibilité du bâtiment.

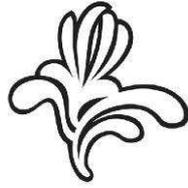
Il y a toujours au moins une vue générale de l'élévation publiée par bâtiment repris en notice individuelle. D'ordinaire, pour les maisons entre mitoyens, il est demandé de photographier le bâtiment de face et, si possible, à une certaine distance en étant légèrement surélevé. Dans le cas des notices d'ensemble, une vue générale des façades principales des bâtiments qui composent l'ensemble est demandée. Pour les enfilades et les immeubles d'angle, deux à trois clichés sont souhaités. Il faut illustrer l'entièreté des façades qui présentent un aspect patrimonial pour les complexes plus importants.

Outre cela, les notices sont illustrées par les détails marquants des élévations : menuiseries ou ferronneries remarquables, belles sculptures ornementales, vitraux, sgraffites, mosaïques, et autres éléments désignés sous le terme de « petit patrimoine ». Le nombre d'images varie considérablement en fonction de l'intérêt et de la complexité des constructions documentées.

Les notices de rue sont illustrées par des vues générales, des façades d'immeubles ainsi que par les enfilades homogènes qui y sont mentionnées.

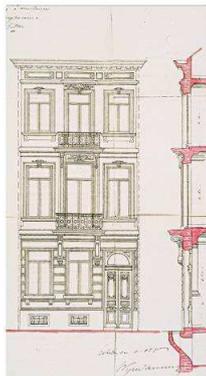
Une des difficultés majeures du travail consiste à obtenir la meilleure lumière. À priori, la plupart des sujets gagnent à être photographiés avec une excellente luminosité, un beau jour ensoleillé. La lumière basse de l'hiver ou celle du matin ou de la fin de journée des autres saisons est souhaitée, lorsque c'est possible. Par temps couvert, les photos sont un peu fades. Elles conviennent comme photos de travail mais manquent de relief pour la publication. Le mouvement du soleil est bien connu. Il est possible d'arriver sur place au bon moment en déterminant l'orientation des façades grâce au site Internet <http://geowebgis.irisnet.be/webgis/geoloc?lngApp=FR>

Certains sujets doivent impérativement être réalisés en hiver, lorsque les arbres n'ont plus de feuilles. Il est parfois nécessaire d'effectuer un repérage sur place avant d'effectuer les clichés, ou de retourner plusieurs fois sur les lieux. Les photos intérieures seront réalisées sans flash si possible, en utilisant un trépied et de longs temps de pause.

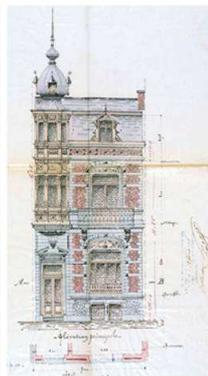


INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL BRUXELLOIS : MÉTHODOLOGIE

La sélection des immeubles et des ensembles



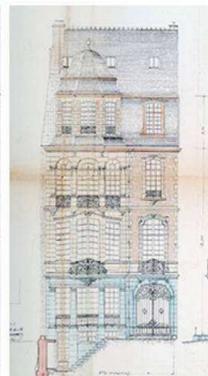
Rue Berckmans 44, Saint-Gilles,
arch. Joseph HILAIRE, 1872.



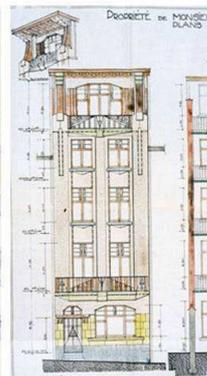
Rue Capouillet 20, Saint-Gilles,
arch. Franz BOUWENS, 1886.



Avenue Clémentine 31
Saint-Gilles,
arch. Arthur NELISSEN, 1913.



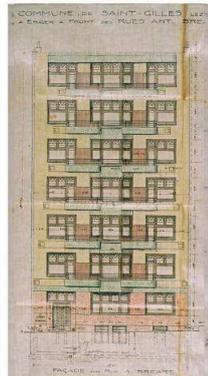
Avenue de Tervueren 212,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Albert ROOSENBOOM, 1914.



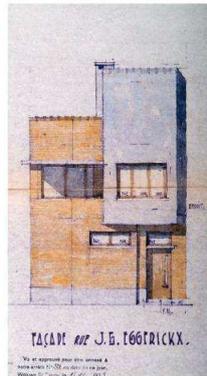
Rue de l'Église Saint-Gilles 63,
Saint-Gilles,
arch. Adolphe STAATJE, 1928.



Rue Medaets 27,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Édouard FRANKINET, 1928.



Rue Antoine Bréart 167,
Saint-Gilles,
arch. Joseph DIONGRE, 1929.



Rue Eggenix 47,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Jos WILLAME, 1933.



Avenue Père Damien 66,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Léonard HOMEZ, 1937.



Rue Vermeersch 19,
Woluwe-Saint-Pierre,
arch. Pierre GUILLISSEN, 1958.

La règle de base de l'inventaire est qu'il prend comme point de départ la situation existante. En d'autres termes, l'inventaire traite de l'état actuel du bâti ainsi que de son environnement et de son contexte. Le passé peut donner une image ou idée de l'origine et du développement de ces éléments, mais il importe de ne pas considérer cet état avec nostalgie. Le principe fondamental doit donc être le respect de la réalité urbanistique actuelle et c'est à partir de celle-ci que sont sélectionnés les structures, ensembles, immeubles ou objets qui joueront un rôle significatif dans le futur.

En outre, l'inventaire se base sur des critères de sélection clairs et cohérents, tels que définis par l'asbl Sint-Lukasarchief lors de l'élaboration de l'inventaire analytique d'urgence³.

L'approche et l'évaluation du patrimoine seront éventuellement différentes selon la zone urbaine traitée. La sélection doit en effet s'opérer en fonction du caractère spécifique de cette zone (échelle, étendue, qualité). Des immeubles seront par exemple sélectionnés dans certaines zones ou quartiers, alors qu'ils ne l'auraient pas été s'ils avaient été construits dans d'autres.

³ APERS, J., HOPPENBROUWERS, A., VANDENBREEDEN, J., *Inventaris van het cultuurbezit in België, urgentie-inventaris van het bouwkundig erfgoed van de Brusselse agglomeratie*, Nederlandse commissie voor de Cultuur van de Brusselse Agglomeratie, Snoeck-Ducaju en Zoon, Bruxelles – Gand, 1979 ; VANDENBREEDEN, J. (dir.), *Aperçu des styles et des tendances architecturales. Sélection des édifices et des ensembles à reprendre dans l'inventaire architectural de la Région de Bruxelles-Capitale*, Sint-Lukasarchief ASBL, Bruxelles, 1993 (Révision de l'inventaire d'urgence).

I. LES CRITERES DE SELECTION

A. Valeur architecturale d'un immeuble

A. 1. Le style

A.1.1. La qualité d'interprétation d'un style

Un immeuble peut interpréter un style de manière incisive, tranchée, présenter une pureté formelle, une maturité de conception qui le rend particulièrement représentatif d'un style. Il faut faire abstraction de toute préférence personnelle quant à ces différents styles et périodes de construction afin qu'ils soient tous représentés de manière égale.

A.1.2. La chronologie des styles

La valeur architecturale d'un immeuble dépend de l'époque de la construction et de la position chronologique de cette construction dans l'évolution du style qu'il représente. Autrement dit, un immeuble peut avoir un caractère novateur pour son époque, être un précurseur, un témoin de l'apogée ou de la décadence d'un style. Le caractère novateur d'une œuvre à une époque déterminée sera considéré comme un intérêt supplémentaire.

A.1.3. L'originalité d'un architecte ou d'un immeuble

- Au sein d'un courant stylistique, des architectes ont fait preuve d'une originalité marquante, d'un esprit inventif soit avec une réalisation déterminée, soit par l'ensemble de leur production.



Ixelles, rue de la Paix. Église Saint-Boniface, arch. J.J. Dumont, 1846.



Ixelles, rue Alphonse Renard n° 60. Maison Wolfers, arch. Henry van de Velde, 1929.



Ixelles, rue de Praetere n° 18-20. Maison Petrucci, arch. Jean-Jules Eggericx, 1926.

- Des architectes se sont distingués par la variété de leurs formes d'expression ou par la diversité stylistique dont ils ont fait preuve tout au long de leur carrière.



Ixelles, rue Forestière n° 20 – n° 2 rue Buchholtz, arch. Adrien Blomme, 1906.



Ixelles, rue Forestière n° 7 – n° 42-42a rue de Tenbosch, arch. Yvan et Adrien Blomme, 1935.

A. 2. Les critères temporels ou les aspects architecturaux indépendants du style

A.2.1. Le critère d'ancienneté

Un immeuble peut constituer un rare témoin d'une période particulière de l'histoire, témoigner d'une ancienneté particulièrement importante, être un rare témoin du bâti originel d'un quartier ou d'une rue fortement défigurée.



Bruxelles-Ixelles, la place Luxembourg. Concept totalement néoclassique, arch. Trappeniers et Mols, 1854. L'un des derniers témoins originels du quartier Léopold.



Etterbeek, chaussée de Saint-Pierre n° 56-58. La Baronnie, dernier témoin du XVII^e siècle.

A.2.2. Les critères liés à l'évolution d'un immeuble.

- Négligence et délabrement.

L'état physique et de conservation d'un immeuble peuvent avoir une influence sur la détermination de la valeur de celui-ci.

- Patine du temps.

La patine, l'érosion, l'effritement et l'intégration planifiée ou non d'un immeuble dans un environnement donné déterminent la lisibilité de celui-ci – qu'elle soit bonne ou mauvaise.

- Transformations et adaptations.

L'évolution incessante des besoins, le changement de contexte et l'évolution des modes peuvent fortement transformer un bâtiment. On assiste alors souvent à une rénovation partielle ou complète de celui-ci. Ces transformations peuvent aussi bien enrichir le bâtiment que l'appauvrir. Dans le premier cas, on peut voir apparaître une sorte de stratification : un aperçu des différentes tendances, styles et périodes de construction, un véritable témoignage du passé montrant plusieurs facettes. Dans le second cas, restent quelques éléments épars et des fragments d'un style ou d'une période de construction déterminé.

- Restauration.

Aujourd'hui, il n'est plus question d'utiliser les procédés de restauration employés à la fin du XIX^e siècle. Néanmoins, cette restauration « corrective » a peu à peu été acceptée du fait de la vision, certes idéale, qu'elle donne du passé. Actuellement, il importe plutôt de témoigner un respect – quasiment « écologique » – pour le passé. Ce qui est encore utilisable peut être récupéré dans le projet de restauration : il ne s'agit ici en aucun cas de nostalgie mais de respect du présent...



Bruxelles, église Notre-Dame du Sablon : témoignage du passé montrant plusieurs facettes.



Bruxelles, Porte de Hal : restauration corrective.

A.3. Critère de l'emploi des matériaux

L'utilisation de différents matériaux peut jouer un rôle dans le processus de détermination de la valeur d'un bien. *Stricto sensu*, ce critère se limite à l'utilisation ou à l'expérimentation de nouveaux matériaux.



Ixelles, rue Defacqz n° 48. Hôtel Ciamberlani, arch. Paul Hankar, 1897.

A.4. Le critère du programme architectural

Un bâtiment peut acquérir une valeur particulière en raison du caractère original du programme développé ou de la manière originale dont il répond aux exigences du programme (la manière dont s'organisent les fonctions et se mélangent les matériaux).



Ixelles, rue du Mail n° 50-135. Garage D'Ieteren. Complexe construit sous la direction de l'architecte René Stapels, 1962-1967.

B. Valeur documentaire

B.1. Valeur documentaire liée à l'architecture

- Un immeuble peut constituer l'un des derniers témoins d'un type d'architecture et/ou d'une période déterminée. Par exemple, les premiers vestiges de Bruxelles.
- Certains immeubles de moindre importance participent également à l'œuvre d'architectes de premier plan, dans la mesure où ils s'inscrivent comme complément d'une œuvre intéressante dans son ensemble. Ils peuvent être repris à l'inventaire à ce titre.



Ixelles, rue de Praetere n° 16.
Réalisation de moindre importance de l'architecte Adrien Blomme, 1926.

B.2. Valeur documentaire indépendante de l'architecture (témoin, curiosité, relique)

- Un immeuble peut être sélectionné parce qu'il est lié à un événement ou à un personnage historique important (lieu de naissance ou habitation personnelle de ..., lieu de résistance pendant la guerre, ateliers d'artistes, etc.).
- Un immeuble peut se singulariser en tant qu'exemple remarquable d'art populaire, comme lieu relevant d'une symbolique populaire, sans l'intervention d'un architecte.
- Des constructions « étranges » – en elles-mêmes dénuées de sens –, comme des décorations de jardin ou des rocailles.

C. Critères d'évaluation d'un immeuble ou d'un ensemble par rapport à leur environnement

Le critère de base et le point de départ de la sélection est la qualité intrinsèque architecturale, esthétique et urbanistique d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles, telle qu'elle peut être perçue aujourd'hui depuis la voie publique et dans les espaces publics (intérieurs ou extérieurs).

Pour pouvoir estimer la valeur d'un objet, d'un immeuble ou d'un ensemble, il faut tenir compte de leurs qualités intrinsèques mais il importe également de les appréhender comme des parties essentielles d'un groupe ou d'un concept urbanistique plus large (ensemble de bâtiments, interaction avec l'espace public et/ou les éléments naturels). En effet, tout objet, immeuble ou ensemble est indissociable de son contexte urbanistique et architectural. Le contexte détermine donc en grande partie les « chances de survie » et la pertinence de la sauvegarde du patrimoine.

Les qualités d'interaction, de dialogue d'un bâtiment avec son environnement se situent à deux niveaux : d'une part sa relation à une structure urbanistique globale (un quartier, un axe urbanistique ou une avenue monumentale), et d'autre part sa relation à un environnement immédiat.

C.1. Qualité d'interaction d'un objet, d'un immeuble ou d'un ensemble avec l'environnement urbain global.

- Si un objet, un immeuble ou un ensemble date de la même période que la structure urbanistique dans ou autour de laquelle il a été construit, il la consolide et la renforce. Dans des quartiers gravement perturbés ou endommagés, les bâtiments anciens, d'origine, qui subsistent (témoins) peuvent être considérés comme faisant partie d'un groupe ou ensemble.
- Un objet, un immeuble ou un ensemble peut constituer un point de repère urbanistique. Il s'agit généralement de grands édifices ou d'ensembles qui ont un rôle de référence dans un plan urbanistique déterminé : ils constituent le point d'aboutissement d'une perspective urbanistique intéressante, marquent le début d'un axe ou interagissent avec des points de repère semblables dans un environnement immédiat ou plus éloigné.
- Des bâtiments plus modestes peuvent, par leur répétition et leur échelle, par leur rythme et leur aspect, être considérés comme des éléments significatifs aidant à une meilleure compréhension d'un tissu urbain échafaudé sur une échelle beaucoup plus vaste.

C.2. Qualité d'interaction d'un objet, d'un immeuble ou d'un ensemble avec son environnement immédiat.

- La lisibilité ou l'image d'un bâtiment doit beaucoup aux constructions voisines, à l'espace public ou encore aux éléments de verdure environnants. Ainsi, un bâtiment moderne, contemporain, sera davantage mis en valeur parmi des bâtiments plus anciens et de style moins avant-gardiste. Certains bâtiments et certaines ruines doivent leur plus-value à la végétation qui les entoure, voire les recouvre.
- Une succession de bâtiments qui, envisagés comme des objets isolés, n'ont chacun qu'une valeur intrinsèque limitée peut former une composition ou un ensemble d'intérêt urbanistique des plus importants, voire remarquable (typique d'une période de construction ou d'une vision urbanistique particulière, homogène par la répétition d'une échelle, d'un rythme, en raison d'une unité stylistique, ou faisant partie d'un tronçon de rue intact).
- L'environnement immédiat d'un objet, d'un bâtiment ou d'un ensemble peut être à ce point altéré que la sauvegarde de cet objet, bâtiment ou ensemble peut être mise en question. D'autre part, on pourrait envisager de conserver un objet, un bâtiment ou un ensemble dans leur contexte actuel ne serait-ce que comme témoin ou relique de l'architecture du XIX^e siècle de telle ou telle rue.
- Par ailleurs, un objet, un bâtiment ou un ensemble d'une très grande valeur peut plaider pour le réaménagement, en fonction de lui, de tout un environnement défavorable.

En pratique, les ensembles urbanistiques de grande ampleur sont traités dans les introductions générales de l'inventaire (synthèses urbanistique et architecturale). Les groupes ou enfilades d'immeubles, ainsi que leur relation avec les ensembles urbanistiques de grande ampleur, sont quant à eux traités en notice de voirie où l'on soulignera toujours les qualités particulières présentées par ces groupements (leur valeur étant essentiellement fondée sur la cohérence et le degré d'homogénéité présentés, ils ont toujours une importance visuelle déterminante sur l'image d'une artère).

Enfin, la qualité d'interaction d'un immeuble sélectionné avec son environnement immédiat sera indiquée en notice individuelle par une phrase type comme :

Cette maison fait partie d'une enfilade particulièrement cohérente / homogène / remarquable d'immeubles (de même style/ de même typologie/de même gabarit) allant du n° X au n° Y.

Cet ensemble débute une enfilade particulièrement homogène d'immeubles de même style et de même époque, constituant le bâti le plus ancien de la rue, allant jusqu'au n° Z.

Une enfilade peut être :

- essentiellement composée d'un grand nombre ou d'une succession d'immeubles possédant chacun une valeur architecturale remarquable.



Ixelles, avenue Lepoutre n^{os} 88 à 110, enfilade homogène d'immeubles de style Beaux-Arts, conçus par différents architectes, au cours des années 1910.



Ixelles, avenue Molière, enfilade homogène d'immeubles de style Beaux-Arts, conçus par différents architectes, au cours des années 1910.

- constituée d'une suite d'immeubles qui n'ont qu'une valeur individuelle limitée ou « importante » mais qui forment, en raison de leur homogénéité ou leur cohérence, une composition remarquable.



Ixelles, rue Emmanuel Vandriessche n^{os} 31 à 9. Fait partie d'un bloc homogène d'immeubles composé de maisons éclectiques construites par différents concepteurs, 1902-1904.



Ixelles, rue Général Patton n^{os} 27 et suivants. Enfilade homogène d'immeubles de style éclectique, conçus par différents architectes, au cours des années 1900.

- constituée d'immeubles formant un ensemble intéressant aussi bien par la présence d'éléments remarquables du point de vue strictement architectural, que pour l'entité qu'ils forment en tant que site.



Bruxelles, avenue Palmerston, enfilade d'immeubles aux abords du square Marie-Louise.

- constituée d'immeubles très modestes qui forment un environnement banal mais qu'il faut mettre en valeur ne fut-ce que pour témoigner de l'architecture primitive d'une rue.



Ixelles, rue Tenbosch n^{os} 35 à 27. Enfilade homogène d'immeubles de style néoclassique, 1890.

- constituée d'un ou plusieurs immeuble(s) remarquable(s) entouré(s) d'éléments ou immeubles ayant une valeur d'accompagnement et qui en soulignent le caractère remarquable.



Bruxelles Extension Sud, rue Paul Émile Janson n^{os} 6 à 12. Enfilade homogène d'immeubles composée de l'innovant hôtel Tassel parmi d'autres immeubles datant de la même époque.

II. EXEMPLES

A. Bâti d'avant l'urbanisation

Un repérage sur cartes anciennes permet de repérer les rares vestiges des anciens villages. Les derniers vestiges d'un village disparu, aujourd'hui noyé dans l'agglomération, présentent une valeur archéologique et un intérêt historique. Néanmoins, on ne les traitera pas en notice individuelle, mais seulement en notice de voirie, si leur caractère d'origine n'est plus reconnaissable (très mauvais état de conservation).

De manière générale, en cours de prospection, dès qu'il y aura suspicion d'un bâti d'avant l'urbanisation, on approfondira les recherches. Même si elles ne sont pas reprises en notice individuelle, ces données restent importantes en vue de la rédaction de la notice de voirie et des introductions générales.



Woluwe-Saint-Pierre, rue Declercq n° 17. Bâtiment peu élevé à large façade enduite, en recul de l'alignement actuel. Caractère rural relativement présent. La parcelle est bâtie sur l'Atlas de 1808 (donc probablement un bâtiment du XVIII^e siècle, voire antérieur).

B. Bâtiments de la deuxième moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle (avant 1914)

Les critères qui ont en général l'influence la plus décisive sur la sélection de ces bâtiments sont leurs qualités esthétiques et architecturales intrinsèques, leur degré d'authenticité et leur inscription ou non dans un contexte remarquable.

Autrement dit :

- Plus un bâtiment sera de qualité et plus on sera tolérant par rapport aux remaniements négatifs qu'il a subi et moins la qualité générale des bâtiments situés dans son contexte immédiat aura d'incidence sur sa sélection.
- À l'inverse, plus la qualité architecturale sera faible et plus l'authenticité et l'inscription ou non dans une enfilade (voir notion définie en première partie, point C.) seront déterminants sur sa sélection.

B.1. Immeubles remarquables

Les immeubles remarquables sont les constructions d'excellente qualité formelle, tant dans la conception que dans la réalisation.

L'incidence de l'état de conservation sur la sélection sera relativement faible. Par exemple, on consacrera une notice à des bâtiments remarquables même s'ils ont fait l'objet de multiples remaniements affectant le petit patrimoine ou même d'un remaniement majeur comme l'éventrement d'un rez-de-chaussée, ou si seule la façade subsiste suite à une opération de façadisme (comme, par exemple, la maison « Les Hiboux » avenue Brugmann n° 55 à Saint-Gilles).

Le contexte dans lequel le bâtiment se trouve sera renseigné dans la notice s'il est de qualité, mais n'aura pas d'incidence sur le fait de sélectionner les bâtiments remarquables. L'intérêt architectural de ces bâtiments suffit en effet à lui seul pour justifier leur sélection dans l'inventaire.



À gauche, Saint-Gilles, rue Antoine Bréart n° 7. Maison bourgeoise de l'architecte Paul Hankar, 1898. Châssis remplacés et lucarnes refaites.

Au centre, Bruxelles, avenue Louise n° 60. Hôtel de maître, 1874. Hôtel de maître au décor exceptionnel et l'un des derniers exemples de l'architecture originelle de l'avenue. Sélectionné individuellement malgré la transformation lourde du rez-de-chaussée et l'aménagement ultérieur du toit mansardé.

À droite, Bruxelles, avenue Louise 62b-64-64a. Hôtel de maître, vers 1880. Sélectionné pour les mêmes raisons que l'exemple précédent.

B.2. Maisons bourgeoises

Les maisons bourgeoises (idée d'un certain standing) présentent des proportions harmonieuses et une facture soignée. Elles sont bâties sur parcelle relativement large, avec travée(s) en ressaut et balcon(s). Ce sont des maisons sans grande originalité architecturale, mais de qualité.



Ces maisons ne seront pas reprises individuellement car leur valeur intrinsèque est insuffisante (elles ne combinent pas suffisamment de critères de sélection). Néanmoins, elles

pourraient être reprises si elles font partie d'une enfilade homogène : en notice individuelle, accompagnée d'une phrase type (voir plus haut).

L'incidence de l'état de conservation sera également significative. Les bâtiments ne seront repris à l'inventaire que s'ils n'ont pas subi de remaniements majeurs (ou de multiples remaniements affectant le « petit » patrimoine). Une maison excessivement modifiée mais se situant au milieu d'une enfilade ne sera pas reprise en notice individuelle mais sera mentionnée en notice de voirie. Par exemple : « ... enfilade homogène de maisons bourgeoises de style éclectique, allant du n° X au n° Z. Le n° Y, de qualité semblable à l'origine, a subi de nombreuses modifications... ».

En principe, on ne reprendra pas ces bâtiments s'ils ont fait l'objet d'une opération de façadisme, sauf s'ils possèdent malgré tout une valeur d'accompagnement significative (cas rares).



Bruxelles, rue Mercelis, n°s 70 à 80. Enfilade homogène d'immeubles, par l'entrepreneur Labarre, 1866-1873.



Bruxelles, rue Mercelis n 72. Cette maison du quartier Louise, bien que remaniée au rez-de-chaussée, sera sélectionnée parce qu'elle constitue un élément d'une enfilade extrêmement cohérente (voir photo de gauche). Dans un autre contexte, elle n'aurait pas été sélectionnée.

B.3. Bâtiments modestes

Le bâti modeste consiste en des immeubles de rapport de standing peu élevé ou en des petites maisons ouvrières. Il se distingue du bâti bourgeois par des matériaux et un décor moins onéreux, par un caractère sériel et par son gabarit.



On considère que ce type de bâtiment, de même que les maisons bourgeoises sans grande originalité, présente un intérêt lorsqu'il possède une valeur d'accompagnement. L'incidence de l'état de conservation, de la cohérence et de la qualité du contexte urbain sera donc déterminante sur la sélection.

C. Bâtiments de l'entre-deux-guerres

Les bâtiments de l'entre-deux-guerres seront sélectionnés si l'interprétation des styles est affirmée et/ou personnelle et s'ils sont en bon état de conservation. On tiendra relativement peu compte du contexte pour la sélection.



Saint-Gilles, rue de l'Hôtel des Monnaies n° 98, arch. Alexis Dumont et Marcel Van Goethem, 1935. Maison moderniste bien conservée. Sélectionnée bien que située au milieu d'une enfilade de bâtiments éclectiques.



Saint-Gilles, avenue de la Toison d'Or n° 60a-60b, 1935. Sélectionné dans un contexte pourtant assez dégradé, composé d'immeubles d'après-guerre et de maisons néoclassiques fort modifiées.



Trois maisons à Woluwe-Saint-Pierre, années 1930, sélectionnées car l'état de conservation est bon et présentant une certaine originalité.



Woluwe-Saint-Pierre, rue Louis Titeca n° 32.
Cinéma *La Concorde*, arch. A. Beniès, 1928.

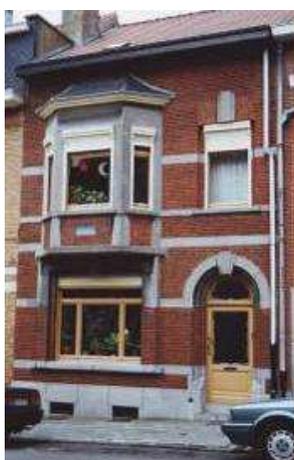


Ixelles, rue Émile Bouillot n° 23-25 (1932) et n° 27 (1933). Deux immeubles repris à l'inventaire.



Ixelles, rue Mignot Delstanche n°s 14 à 32. Cette série de dix maisons de style Beaux-Arts (1924) figure à l'inventaire pour ses qualités d'ensemble. Les maisons sont intéressantes, mais n'auraient pas été reprises à l'inventaire si elles avaient été considérées isolément.

Le bâti de l'entre-deux-guerres sans véritable originalité ne figurera à priori **pas** à l'inventaire, même s'il est en bon état de conservation ou s'intègre relativement bien dans son contexte.



Quelques maisons considérées peu originales, non sélectionnées à Woluwe-Saint-Pierre, années 1930.

D. Après-guerre. Années 1950 et 1960

Une qualité patrimoniale est reconnue aux immeubles qui interprètent de manière originale le modernisme de cette époque. Par contre, jusqu'à présent, on n'accorde guère de valeur patrimoniale aux bâtiments d'esthétique traditionaliste de cette période. C'est la raison pour laquelle, ils ne figurent en principe pas à l'inventaire.

Deux exemples de bâtiments d'esthétique traditionaliste non repris à l'inventaire :



Woluwe-Saint-Pierre, avenue des Châtaigniers n° 17, 1955.



Ixelles, rue Émile Claus n° 36, arch. Léon Maes, 1953.

Les bâtiments tels que les exemples ci-dessous seront sélectionnés parce qu'ils présentent une certaine originalité.



Woluwe-Saint-Pierre, avenue Capitaine Piret n° 14-16, 1956.



Bruxelles, avenue du Pérou n° 31, arch. Georges De Hens, 1961.



Woluwe-Saint-Pierre, rue
François Gay n° 207, 1960.



Woluwe-Saint-Pierre, rue
François Gay n° 183, arch. Raoul
J. Brunswyck, 1960.



Bruxelles, avenue du Pérou n° 67,
arch. Marc Appel et Jan Welslau,
1960.

Diverses maisons des années 1950-1960 sélectionnées à l'inventaire pour leur architecture intéressante : originalité, raffinement dans le choix des matériaux, belles proportions, belles divisions de châssis, jeux de saillies, de textures et de couleurs.

Pour ce type d'immeuble où la surface vitrée est très importante, le remplacement de châssis peut parfois modifier considérablement l'aspect d'un l'immeuble au point de justifier sa non-sélection.

E. Années 1970 à nos jours

Il est difficile d'énoncer des critères de sélection pour les bâtiments de ces dernières décennies, faute de recul. La sélection sera donc plus prudente. Elle ne retiendra que les valeurs sûres, les bâtiments originaux et à fortiori ceux réalisés par des architectes renommés.



Ixelles, boulevard de la Plaine n° 2.
Rectorat de la VUB, arch. Renaat Braem, 1971-1978.



Saint-Gilles, rue d'Irlande, arch. Jean Cosse, Brigitte-Noël De Groof, Henri Doyen et Willy Serneels, 1985.



Bruxelles, rue de Belle-Vue n° 24,
Atelier d'architecture de Genval, 1977-1978.



Woluwe-Saint-Pierre, boulevard de la Woluwe n° 24. Supermarché Rob, arch. Albert Nottebaert, 1971.



Woluwe-Saint-Pierre, avenue de Tervueren n° 270, arch. Isidore Zielonka, Marc Van Der Stricht et André Van Ryn, 1974.



Bruxelles, avenue Louise n° 59, Atelier d'architecture de Genval, 1979.

F. Autres éléments du patrimoine

F.1. Rez-de-chaussée commerciaux

Peu de commerces anciens sont conservés et, bien souvent, ils font partie d'un bâtiment ayant une faible valeur architecturale. Ce patrimoine fragile est soumis aux mêmes critères de sélection que ceux utilisés pour la sélection des immeubles individuels.

En fonction de ces critères, la devanture et l'aménagement intérieur d'un commerce seront sélectionnés et feront l'objet d'une notice individuelle, seront simplement cités en notice de voirie ou ne seront pas mentionnés du tout. Si, seuls la devanture et l'intérieur du commerce sont intéressants, le reste de l'immeuble ne sera que très brièvement traité.

Exemple : Rue du Trône n° 65 à Ixelles => en notice individuelle.



Devanture réalisée en 1906 pour une boulangerie transformée en poissonnerie en 1926 : un décor en céramique de style Art Déco évoquant la pêche est conservé à l'intérieur (le bâtiment et l'intérieur du commerce sont par ailleurs classés).

Exemple : Rue de Dublin n° 15 à Ixelles => en notice de voirie (illustrée d'une photo).



Ixelles, rue de Dublin n° 15 : vitrine commerciale de l'architecte Adrien Blomme, 1907. La maison, plus ancienne, ne présente pas un intérêt suffisant pour sa mise à l'inventaire. Seule la vitrine sera mentionnée et illustrée en notice de rue.

F.2. Monuments et mobilier urbain

Ne seront mentionnés à l'inventaire que les sculptures ou monuments répondant aux critères suivants :

- a. L'identité du sculpteur et/ou de l'architecte (qualité artistique).

Quel rôle ce sculpteur joue-t-il/elle dans l'histoire de l'art au niveau local et/ou national ? Y a-t-il eu une collaboration entre le sculpteur et l'architecte ?

- b. Authenticité de la sculpture.

S'agit-il d'une œuvre unique ou d'un moulage ? Existe-t-il d'autres moulages ? Est-ce une copie (éventuellement en plus grand ou en plus petit) d'une sculpture enlevée jadis et que l'on a remplacée par la suite ? Est-ce un témoignage de son époque ou s'agit-il d'une œuvre « tardive » ?

- c. Matériaux utilisés.

L'utilisation particulièrement originale d'un ou de plusieurs matériaux peut constituer un argument supplémentaire pour justifier la sélection d'une sculpture à l'inventaire.

- d. Signification.

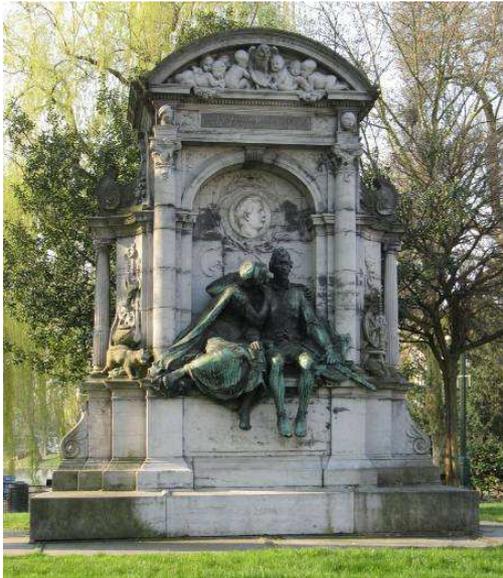
Que représente la sculpture ? Quelle est l'importance de l'événement/la personne/la notion représentée dans l'histoire nationale, régionale ? S'agit-il d'un monument commémoratif ?

- e. Lieu de la sculpture (caractères monumental et architectural).

La sculpture est-elle en relation avec son environnement immédiat ? La sculpture peut-elle être considérée comme une *Landmark*, c'est-à-dire un point de repère ou une perspective recherchée ? Quelle est l'échelle de la sculpture ? A-t-elle été édiflée dans le cadre d'un programme précis ?

- f. Référence(s) bibliographique(s).

La sculpture est-elle mentionnée dans des publications ? Si c'est le cas, il s'agit d'un outil d'aide à l'inventorisation extrêmement efficace. Il existe plusieurs ouvrages généraux sur les monuments de la ville qui facilitent la sélection et l'identification des sculptures.



Ixelles, Monument dédié à Charles De Coster, face aux étangs.



Bruxelles, avenue Louise, Monument du sculpteur Strebelle.

F.3. Les plaques commémoratives et les sculptures « de façade »

Elles seront décrites si l'immeuble sur lequel elles sont apposées est sélectionné à l'inventaire. Leur présence ne constitue pas une condition suffisante pour sélectionner un bâtiment. Si l'immeuble n'est pas repris à l'inventaire, elles pourront être mentionnées en notice de rue.